



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Mardi 7 avril 2022 à 18h30

à la Salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz

Parents :	Viktoriya Glushko, Amaya Lopez, Rania Mohni
Professionnels :	Carine Colletti, Philippe Hofstetter
Organisations :	Andrea Longo
Autorités politiques :	Keko Razzano
Excusés/absents :	Gaëtan Da Cruz, Lucia Favre, Montserrat Fernandez-Bolanos, Séverine Graff, Rosette Mbemba, Rui Jorge Miranda Patarra, Karina Pequignot

18h30 : séance avec les délégués du Conseil des élèves (environ 30 minutes)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 15 mars 2022
3. Suivi Préaux
4. Suivi Durabilité
5. Suivi Respect : renouvellement en 2022-2023 ?
6. Le Tout Prélaz : prochain numéro
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

* * *



18h30 : séance avec les délégués du Conseil des élèves (environ 30 minutes)

Les enfants viennent de Malley, Valency et Prélaz. Ils sont accompagnés de Christel Borlat et Françoise Bonny.

Tour de table, tout le monde se présente, puis les enfants exposent leurs projets en cours et déjà réalisés.

Prélaz :

Les enfants trient les déchets et rappellent aux autres enfants qu'il y a des containers pour le PET et l'alu. Les enfants souhaitent une poubelle à compost ; Carine Colletti les informe qu'elle va venir leur présenter un projet le 12 mai prochain.

Banc de l'amitié : le banc a été installé l'été passé, il va être peint aux couleurs de l'arc-en-ciel au mois de mai prochain. Les enfants ont demandé un deuxième banc, c'est accepté. Mme Bonny a contacté la Ville à ce sujet, il y aura même certainement un troisième banc.

Jeux pour la récréation : l'année passée, il y a eu un certain nombre de mauvais comportements constatés. Maintenant, une classe par jour peut s'inscrire pour jouer avec les jeux puis les enfants doivent les ranger.

Il y a également eu la demande pour un tournoi de foot qui aura lieu au mois de juin ; une journée « pulls de Noël » ; une fête avant la fin de l'année pour le collège, c'est en cours.

Valency :

Les enfants ont discuté au sujet des jeux à disposition pour la récréation, ils en souhaitent plus, mais les enseignants estiment que c'est suffisant. Ils ont demandé un billard, un babyfoot et une machine à pop-corn. Keko leur annonce qu'ils auront une machine à pop-corn, il en a une à disposition dont il n'a plus l'utilité, il va ainsi la leur offrir.

Journée déguisement pour Noël, puis une nouvelle journée pour Carnaval qui aura lieu le 14 avril. Les enfants ont également demandé une fête de fin d'année, en cours de discussion avec les enseignants.

Demande pour passer un midi à l'école avec tous les copains. Prélaz a déjà fait la formule petit-déjeuner, c'est donc faisable, mais à discuter au conseil de classe.

Malley :

Les enfants ont trié les jeux pour la récréation et ont pu les remettre en circulation. Ils ont demandé à pouvoir organiser une fête sportive en fin d'année, les jeux Olympique de Malley. A chaque veille de vacances, ils organisent une journée déguisement, p.ex. sur les thèmes de Noël, des pays, des superhéros, des contes de fées, etc.

Il y a un évènement « création d'histoires », chaque enfant qui en a envie peut en créer une, puis il y a une petite exposition avec brochure à l'appui, cela se fait sans l'intervention des enseignants.

Demande pour une boom à l'école de Malley, Mme Bonny indique que cela s'est déjà fait il y a deux ans, cela devrait donc être possible de renouveler l'expérience.

Puis s'ensuivent une série de demandes difficilement réalisables.



Mme Colletti s'interroge sur la demande générale de fête de fin d'année et rappelle que les plus grands présents ce soir ont eu la Fête du Bois et elle leur demande s'ils imaginent une fête qui serait similaire. Les enfants racontent leurs souvenirs de la Fête du Bois à laquelle ils ont assistée. Ils souhaitent quand même une fête supplémentaire, avec par exemple des ateliers de maquillage, de masques, sur les sciences. Mme Bonny les informe que quelque chose sera fait mais à petite échelle, un projet est en cours du côté des enseignants.

* * *

Philippe Hofstetter souhaite conserver les conseils de délégués malgré le départ de Mme Bonny dont l'objectif principal est le développement de la citoyenneté. Peut-être qu'il y en aura un à Provence l'année prochaine, cela a été évoqué.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 15 mars 2022

Le PV du 15 mars 2022 est adopté.

3. Suivi Préaux

- Keko nous informe que Rui a vu Mme Rocca et que cette dernière va prendre contact avec les différents collègues. A Malley c'est plus compliqué car il y fait plus frais et c'est plus ombragé, il faudra attendre un peu plus avant de pouvoir commencer le réaménagement.
- Nous ferons un point avec Rui lors de la prochaine séance.
- Amaya s'est entretenue avec Mme Perret. Après réflexion et au vu de la configuration de la cour de récréation intérieure, Provence ne demandera pas de bancs.

4. Suivi Durabilité

- Philippe Hofstetter a proposé à Carine Colletti, qui a pris le mandant Durabilité pour tout l'établissement de Prélaz depuis janvier 2022, de venir à la séance de ce soir. Elle pourrait venir occasionnellement aux séances en tant que représentante du Quart Professionnel. Carine collaborera également avec le groupe Durabilité de la CET afin que des projets puissent se faire en commun.

- La Semaine Durabilité aura lieu du 26 au 30 septembre 2022.

Celle-ci sera axée sur la journée de l'écolier. La mobilité douce sera traitée, avec un carnet de calcul pour chaque enfant sur les distances faites par chacun. Les élèves de 1-2P, qui sont plus petits, pourraient calculer le nombre de trajets effectués dans la semaine. Les élèves plus grands pourraient calculer la distance totale des trajets qu'ils ont effectués afin qu'ils se rendent compte de la distance totale que cela représente, par exemple la même distance que jusqu'à Berne, etc. Les élèves auraient donc un carnet pour y inscrire tout ce qu'ils ont fait/constaté durant la semaine, carnet qu'ils conserveront. Philippe Hofstetter pourrait présenter cela lors de la soirée des parents au début de l'année.

Pour les récréations, il est envisagé une collaboration avec des fermes locales qui seraient d'accord de fournir des cageots de fruits et légumes pendant la semaine. S'en suivrait un questionnement sur le compost et les emballages, ainsi qu'une réflexion globale sur ce qui passe à la récréation.

Pendant la semaine, il y aura jusqu'à trois ateliers, avec un kit de matériel donné aux enseignants.

Il est pensé à la façon de présenter aux enfants l'énergie générée : p.ex. horloge hydraulique, sablier géant sur la durée de la récréation. Keko propose de valoriser le travail des jeunes de l'ETML et de les mettre à contribution, par exemple en leur demandant de fabriquer un objet pour les collèges sur cette thématique.

Keko nous parle de l'exposition à l'ETML "*Alimentation, énergie et vous*" qui a lieu jusqu'à mi-mai ; les semaines du 28 mars au 8 avril 2022 étant dédiées au thème "*Alimentation et Durabilité*". Les parents sont le public cible. Keko propose de se mettre en contact avec l'ETML pour pouvoir bénéficier de cette exposition dans le cadre de la Semaine Durabilité à Prélaz du mois de septembre prochain.

L'agence de Keko a travaillé avec la Ville de Morges dans le cadre d'un projet en lien avec l'Energie ; il propose ainsi de se mettre en relation avec Energie Citoyenne qui a décoré un mur à Morges avec une fresque expliquant cette thématique.

Andrea s'interroge sur le rôle de l'APEMS ; Mme Colletti est d'avis de créer des liens et faire intervenir les APEMS.

En ce qui concerne le budget, la Ville participera.

5. Suivi Respect : renouvellement 2022-2023 ?

Le spectacle a eu un fort impact sur les enfants, à voir sur la durée.

Mme Aravena, déléguée PSPS, va ainsi passer dans les classes après les vacances de Pâques pour en discuter avec les enfants.

Gaëtan et Montserrat ne sont pas présents ce soir. Comme ils étaient à l'origine de ce projet, nous ferons un point plus complet à la prochaine séance. Il est toutefois déjà relevé que pour éviter que des démarches soient faites à double, il convient de collaborer avec PSPS.



6. Le Tout Prélaz : prochain numéro

- Carine attire l'attention de la Commission sur le fait que Le Tout Prélaz pourrait prêter à confusion avec le Journal de Prélaz.
- Keko rappelle sa création et son but, notamment de faire connaître la Commission auprès des autres parents.
- Keko propose d'y indiquer que la nouvelle Commission a pris ses fonctions, ainsi que d'y exposer certains projets de la Commission, tels que la pose de bancs suite à la demande du Conseil des élèves, un coup de frais dans les préaux ces prochains mois, la visite annuelle des délégués du Conseil des élèves, le spectacle de la Troupe Caméléon. Keko nous enverra un projet avant la prochaine séance.
- Il est convenu que le prochain membre à se présenter dans le Tout Prélaz sera Amaya.

- Andrea demande si les activités de l'APEMS pourraient y figurer, par exemple le potager à côté du grand collège. Carine en profite pour faire un bref résumé de l'historique de ce projet. La Ville voulait créer des potagers. A Prélaz, ils se situent sur le toit de l'APEMS. La partie gauche est pour les habitants et la partie de droite pour l'APEMS et l'Ecole, selon l'envie des enseignants. La Ville a demandé de ne pas utiliser de pesticides et de prendre uniquement des tuteurs en bois. En ce moment, il est réfléchi à quoi planter. Keko s'interroge sur l'aide du Spadom pour ce genre de projets. Le Spadom vient pour apporter des copeaux, retourner la terre, etc. Il existe un groupe WhatsApp Jardin, chacun y donne ses disponibilités par semaine pour s'en occuper et l'arroser. Toutefois, certains parents viennent avec leurs enfants dans le jardin pour ramasser ce qui y a poussé, il est donc nécessaire de limiter au maximum l'entrée pour éviter des déceptions au moment de la récolte.

Il est ainsi convenu que l'APEMS de Prélaz présentera son potager dans Le Tout Prélaz. Andrea a une série de photos des enfants travaillant dans le jardin, il va les envoyer à Keko.

Andrea a reçu un courrier que le lot APEMS manquait de soin, son souhait d'y remédier rapidement.

Philippe Hofstetter ne voit aucun inconvénient à ce qu'Andrea y présente un projet de l'APEMS de Prélaz; il rappelle juste que pour être équitable, il ne faudra pas oublier de permettre à l'APEMS de Malley d'y figurer également .

7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

- Admission à l'unanimité de Carine Colletti, représentante du Quart Professionnel. Elle a toutefois déjà informé les membres qu'elle ne pourra pas venir à toutes les séances.
- La place de vice-président est à repourvoir. Comme il y a également ce soir un certain nombre d'absents, il est décidé une nouvelle fois d'attendre la prochaine séance pour la repourvoir.



Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

- **Mardi 17 mai 2022 à 18h30 à la salle des maîtres du Collège de Malley**
- **Jeudi 23 juin 2022 à 18h30 à la salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz**

8. Divers et propositions individuelles

- Keko a une grande voile et des coussins à donner, Andrea est preneur pour l'APEMS.
- Rania demande si c'est possible que la nourriture de l'APEMS devienne bio. Keko l'informe que cela n'est pas possible, notamment quant à la distance à respecter pour le local, pour plus d'explications il renvoie à « Lausanne Cuisine 5.0 ». Andrea indique être sensible à cette thématique et qu'une présentation des aliments est faite aux enfants à l'APEMS de Prélaz.
- Discussion sur les mauvaises habitudes alimentaires, mauvaises récréations. Tout le monde a l'air unanime sur le fait qu'une action pourrait être envisagée afin de sensibiliser les parents.

Philippe Hofstetter est d'accord de faire une soirée sur ce thème en invitant les parents.

Keko suggère de mettre l'accent sur le contenu de ce qui est mangé plutôt qu'uniquement sur le "sain ou pas sain" afin que cela ait plus d'impact.

Andrea indique que la cuisine de l'APEMS de Prélaz dispose de 6 apprentis cuisiniers (dont un qui est un ancien élève de l'école à Prélaz). Ces derniers pourraient venir présenter les repas/aliments à la soirée qui serait organisée.

Philippe Hofstetter propose une convocation des parents par la Commission, par exemple au mois de novembre. Andrea va en parler à M. Cossetto, responsable de la cuisine.

Il n'y a pas d'autres divers.

* * *

La séance est levée à 20h50.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, avril 2022

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPcet@lausanne.ch